

Note d'information à l'intention des parties prenantes de l'École Supérieure d'Économie d'Oran

Objet : Installation d'un comité d'autoévaluation.

L'École Supérieure d'Économie d'Oran a entamé un processus d'autoévaluation institutionnelle depuis le 15 mars 2022. Cette autoévaluation interne a pour but d'effectuer un examen autocritique des prestations de l'institution dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique, de la gouvernance, de l'infrastructure, de la vie à l'université, des relations avec l'environnement socio-économique, et enfin celui de la coopération.

Cette évaluation interne a pour but d'initier un processus d'amélioration de la qualité en instaurant une dynamique d'innovation et de fournir une base à l'habilitation et à l'accréditation.

Un comité de pilotage de cette opération a été mis en place pour conduire le processus d'autoévaluation institutionnelle et d'élaborer un rapport.

La qualité étant l'affaire de tous, l'autoévaluation institutionnelle implique la participation de tous les acteurs de l'École Supérieure d'Économie d'Oran. Par conséquent, je vous invite à vous mettre à la disposition de l'équipe de pilotage pour une collaboration féconde, garantissant ainsi la réussite du processus.